Tableau 3 – Détermination du débit requis

DES	CRIPTION SOMMA	AIRE DU RIS	SQUE	
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	FFICIENTS COEFFICIENTS		COMMENTAIRES
HAUTEUR DE STOCKAGE ⁽¹⁾ - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12m - Au-delà de 12m	0 + 0,1 + 0,2 + 0,5	Activité 0	Stockage 0,1	Activité : station de dépollution VHL équipements <3m Stockage : DIB, bois/p-c, VHU att.d hauteur <8m
TYPE DE CONSTRUCTION (2) - ossature stable au feu ≥ 1 heure - ossature stable au feu ≥ 30 minutes - ossature stable au feu < 30 minutes	- 0,1 0 + 0,1	0,1	0,1	Activité : ateliers et locaux avec charpente métallique Stockage : extérieur ou hangar ouvert avec charpente métallique
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - accueil 24H/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24H/24 7J/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24 H/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24)	- 0, 1 - 0, 1 - 0, 3 *	Х	X	Le site ne dispose d'aucun de de ces dispositifs.
Σ coefficients		0,1	0,2	
1+ Σ coefficients		1,1	1,2	
Surface de référence (S en m²)		240	405	Ateller de dépolitution-démontage des VHU : 24 Stockage : VHUatt. dépol : 350m² DIB, bois/p-c (3cellules sous hangar
$Qi = 30 \times \frac{S}{500} \times (1 + \Sigma \text{ Coef})^{-(3)}$		15,84	29,16	
Catégorie de risque (4) Risque 1 : Q1 = Qi x 1 Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q3 = Qi x 2		15,84	43,74	Fascicule Q01> Activité : R1 Fascicule Q01> Stockage : R2
Risque sprinklé (5) : Q1,Q2 ou Q3 ÷ 2		Х	Х	
DEBIT REQUIS ⁽⁶⁾ (O en m ³ /h)		60		

⁽¹⁾ Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).

⁽²⁾ Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.

⁽³⁾ Qi : débit intermédiaire du calcul en m³/h.

⁽⁴⁾ La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages (voir annexe 1).

⁽⁵⁾ Un risque est considéré comme sprinklé si :

⁻ protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;

⁻ installation entretenue et vérifiée régulièrement ;

⁻ installation en service en permanence.

 $^{^{(6)}}$ Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m 3 /h.

La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. § 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m maximum.

^{*} Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24.